

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Marcel Groleau ne sollicitera pas un sixième mandat à la présidence générale de l'UPA

Longueuil, 9 septembre 2021 – Marcel Groleau, producteur laitier de Thetford Mines, a annoncé aux membres du conseil général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) qu'il ne sollicitera pas un sixième mandat à la présidence générale de l'organisation, à l'occasion du Congrès général de décembre prochain.

Marcel Groleau occupe la présidence générale de l'organisation depuis dix ans. Il était précédemment, de 2004 à 2011, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Son implication en syndicalisme agricole a débuté en 1991 au sein du Syndicat des producteurs de lait de Québec.

Outre la présidence générale de l'UPA, M. Groleau a occupé plusieurs fonctions importantes au fil des ans. Parmi celles-ci, mentionnons : président d'UPA Développement international (première organisation agricole à signer un mémorandum de collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO, en octobre 2012), coprésident de la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire et membre du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Il continuera d'occuper ces fonctions au-delà du Congrès général de décembre prochain.

M. Groleau a aussi été vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture et membre du Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada, du Conseil de l'Accord de libre-échange nord-américain et du comité d'audit de l'Organisation mondiale des agriculteurs.

Les conseillers généraux de l'Union ont salué sa contribution exceptionnelle au développement de l'agriculture québécoise, son écoute et sa facilité à mettre en commun diverses opinions et établir des consensus, ses habiletés de communicateur et sa préoccupation pour un dialogue et une compréhension mutuelle entre producteurs et consommateurs.

Des élections aux postes de dirigeants généraux de l'UPA (président général, premier vice-président et deuxième vice-président) se tiennent tous les deux ans. Pour briguer un poste d'élu dans l'organisation, il faut obligatoirement être agricultrice ou agriculteur.

— 30 —

Source :
Jessica Blackburn
Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux
450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | jblackburn@upa.qc.ca